

CHAPITRE II : PRESENTATION DU PNUD

Section I. Le PNUD dans le monde¹

I.1. Historique et fonctionnement du PNUD

Le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est l'un des réseaux dont dispose le système de Nations Unies. Le PNUD est aussi la principale source de financement à titre gratuit du développement à la fois centré sur l'individu et qui ne nuit pas à l'environnement.

Créé en 1965, le PNUD tire ses origines de la fusion du Programme Elargie d'Assistance Technique des Nations Unies, créé en 1949 et du Fonds Spéciale des Nations Unies mis en place en 1958. Ses ressources générales d'environ un milliard de dollars par an proviennent des contributions volontaires versées par les Etats membres de l'ONU ou de ses organismes.

Sa politique et ses programmes sont approuvés par un conseil d'administration composé de 36 pays développés et en voie de développement.

I.2. Les objectifs

Le PNUD a trois objectifs essentiels :

- Aider l'ONU à conférer une dynamique et une cohésion aux efforts en faveur du développement humain durable ;
- Consacrer ses propres ressources à une série d'objectifs fondamentaux pour le développement humain durable, l'élimination de la pauvreté, la régénération de l'environnement, la pacification des conflits, lutte contre le SIDA, création d'emplois et promotion de la femme ;

¹ ABC Nations Unies, ABC des Nations Unies, New York, 2001, p.42-43, 143-144, 184-187, 285-289-, 152-154

- Renforcer la coopération internationale au service du développement humain durable et constituer l'une des principales ressources de fonds en vue d'y parvenir.

I.3. Les activités

Grâce à un réseau de 136 bureaux dans le monde, le PNUD collabore avec les gouvernements, les organisations de la société civile et la population de quelques 175 pays ou territoires en développement. Ainsi, chaque année, environ 4.000 spécialistes, agents sur terrain et volontaires nationaux de plus de 140 nationalités différentes des consultants en matière d'offres et d'entreprises, travaillent pour des périodes de courte durée et des conseillers expatriés sont engagés pour des projets couvrant approximativement le même nombre de pays les deux tiers d'entre eux sont des ressortissants des pays en développement.

Pour l'exécution des projets et programmes qu'il soutient, il s'appuie sur le savoir de plus de 30 organisations non gouvernementales et organismes internationaux et régionaux.

L'individu est au centre de toutes les activités du PNUD. Ce qui favorise la croissance dans l'équité. Il s'agit avant tout d'étoffer les moyens nationaux dans les domaines suivants : élimination de la pauvreté et développement au niveau local, conservation de l'environnement et utilisation durable des ressources naturelles, formation à la gestion, coopération technique entre les pays en développement, transfert et adaptation des technologies et promotion de la femme. L'Esprit d'entreprise est encouragé pour sa capacité à créer des emplois et à réduire la pauvreté. Les programmes mondiaux et internationaux sont axés sur les questions d'intérêts mondial telles que la sécurité alimentaire, la maternité sans risque et le VIH/SIDA.

Le PNUD est le principal coordonnateur d'activités opérationnelles pour le développement menées par l'ensemble du système des Nations Unies. Cela veut dire qu'il gère des fonds et programmes spéciaux suivants :

Le fonds de développement des Nations Unies pour la Femme « UNIFEM »

Depuis sa création en 1976, l'UNIFEM finance l'exécution des projets et d'initiatives visant à favoriser l'autonomie politique, économique et sociale des femmes dans des pays en développement. Il s'efforce d'assurer la participation des femmes à tous les niveaux, de la planification et de la mise en œuvre du développement.

L'UNIFEM agit en organisation autonome associée au PNUD. Il relève d'un comité consultatif composé de représentants de toutes les régions et du conseil d'administration du PNUD. Représenté au niveau des régions et des pays par 12 conseillers de programmes régionaux.

Le programme des volontaires des Nations Unies (VNU)

Depuis sa création par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1970, le programme des volontaires des Nations Unies était un organe subsidiaire des Nations Unies destiné à être un programme opérationnel de coopération en faveur du développement. En tant que programme fondé sur le volontariat, le programme des VNU est unique à la fois pour la famille des NU et à autre niveau en tant qu'entreprise multilatérale.

Le programme VNU relève du conseil exécutif du PNUD/FNUAP (même conseil d'administration que le PNUD) et agit par l'intermédiaire des bureaux de pays du PNUD dans le monde entier.

Le Fond d'équipement des Nations Unies (FENU)

Le PNUD aide les pays en développement à se préparer en vue des grandes conférences des Nations Unies telles que la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992), le sommet mondial pour le développement social (1995). Il les aide ensuite à mettre en œuvre de plans d'action élaborés lors de ces conférences et à mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires à cette fin.

Il gère, en association avec le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque Mondiale, le fonds pour l'environnement mondial (FEM). Celui-ci aide les pays à traduire en plan d'actions les préoccupations mondiales relatives à l'appauvrissement de la couche d'ozone, à la perte de diversité biologiques, à la pollution des eaux internationales et ou réchauffement de la planète.

Dans les situations d'urgence, le PNUD collabore étroitement avec les autres organismes des Nations Unies afin d'assurer un continuum entre les secours et le développement préventif qu'il mène dans des domaines tels la bonne gouvernance des affaires publiques, la consolidation de la paix, l'élimination de la pauvreté et la protection des droits de l'Homme. Il les aide aussi au processus électoral et à la surveillance des élections.

I.4. Les Institutions²

- a) Un organe administratif avec à sa tête un administrateur et un administrateur adjoint ;*
- b) Un organe intergouvernemental, le conseil d'administration du PNUD est composé des représentants d'Etats sous-développés et d'Etats développés ;*
- c) Un organe inter-organisations, le Bureaux consultatif inter organisations du PNUD, composé des chefs de secrétariats des organisations participantes.*

² CHARPENTIER J. Institutions internationales, 11^{ème} édition, Dalloz, Paris 1999, p.118

I.5. Les ressources

Elles proviennent des contributions volontaires consenties par les Etats lors des conférences annuelles d'annonce des contributions. Environ 87% des ressources de base du PNUD, affectées aux programmes sont fournies de dons aux pays dont le revenu par habitant est égal ou inférieur à 750 dollars.³

I.6. Les mécanismes

a) La procédure

Chaque année, en fonction du montant des ressources, le bureau du PNUD décide de financer un certain nombre de projets, leur réalisation est confiée aux institutions spécialisées concernées où à l'ONU elle-même. Les demandes retenues font l'objet d'accord avec les Etats intéressés, définissant le principe de l'aide (accords de base), les modalités (accords supplémentaires). Souvent, le représentant résidant du PNUD veille sur place à la bonne exécution du projet.

b) Les forces d'assistance

Celles-ci consistent en l'envoi d'experts. Ceux-ci s'occupent de la formation des cadres locaux, sur place ou par octroi de bourses, établissement de plans de développement, etc...

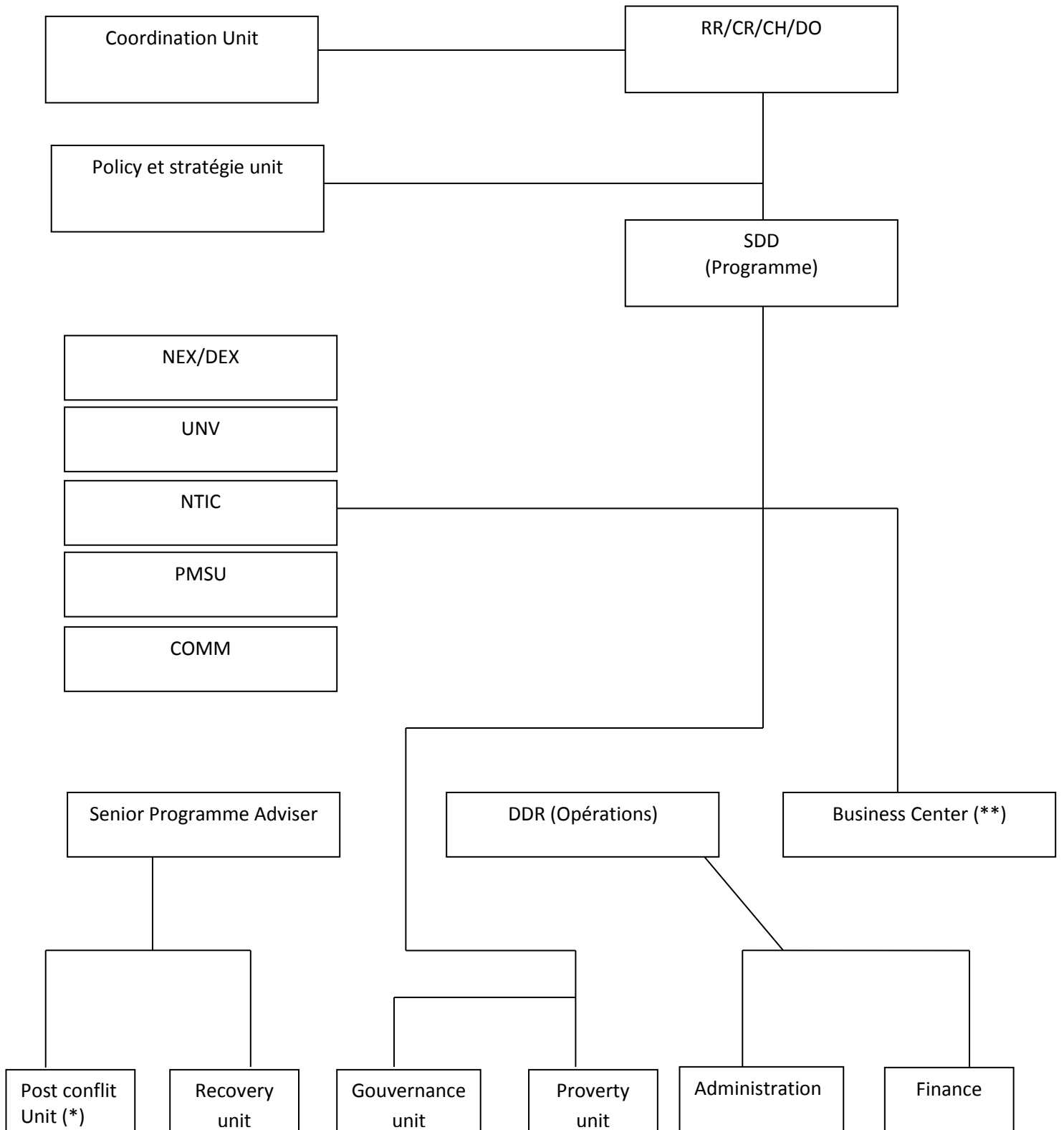
I.7. L'organigramme⁴

Dans chaque pays où le PNUD possède un bureau, le représentant résidant fait aussi office de coordonnateur résidant des activités de développement du système des Nations Unies dans son ensemble. Par cette coordination, le PNUD s'attache à ce qu'il soit une utilisation optimale des ressources des Nations Unies et de l'aide internationale (réseau mondial).

³ Nations Unies, *ABC des Nations Unies*, New-York, 2001, p.92

⁴ <http://www.cd.undp.org/p.vd>

ORGANIGRAMME



- L'unité post conflit est supervisée par RR/CD/CH/DO pendant les 12 premiers mois des opérations ;
- Business centre : le centre des affaires est entrain d'être élaboré.

1. RR/CR/CH/DO (Représentant Résident /coordonnateur résident coordonnateur humanitaire, officier)

Dans chaque pays où se trouve le PNUD, à la tête, il y a un Représentant résident, coordonnateur résident et humanitaire des activités opérationnelles du système des Nations Unies. Il est aidé par un bureau ; l'unité de coordination. Ce bureau aide le coordonnateur résident dans la formulation, la mise en application et le suivi des sphères d'intervention des politiques, des stratégies et des programmes du bureau et des NU, assure l'interface entre le RR, le SNU et les autres partenaires.

L'unité politique et stratégie de soutien apporte son concours à la section programme du bureau et le SNU en matière d'élaboration des politiques et des stratégies, développe et diffuse les instruments de plaidoyer pour le développement humain durable, combat la pauvreté et suit les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

2. S.D.R.R (Représentant résident adjoint principal)

Il est la seconde personnalité après le représentant résident.

3. NEX/DEX

Ce sont des unités qui travaillent en interaction avec le PNUD :

- UNV : Unité des Volontaires des Nations Unies ;
- NTIC : Unité des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- PMSU : Unité de Support au Programme
- COMM : Unité de Communication

4. Senior programme adviser

Il est le principal conseiller au programme. Il est aidé par deux comités :

a) L'unité post Conflit

L'appui technique et substantif au gouvernement et aux institutions nationales dans la conception et l'analyse des politiques et projets se rapportant au DDR (Désarmement, Démobilisation, Réintégration des ex combattants et blessés des Guerres) à la reconstruction communautaire, supervision directe dans le suivi des activités du Bureau y compris la coordination avec les bailleurs de fonds et autres partenaires de développement.

b) L'unité récupération

Elle s'occupe de réhabiliter et de reconstituer des communautés de base.

5. Les unités dirigées par le SDDR

a) Gouvernance unit

Sa mission est de contribuer à l'édification des besoins, finaliser l'élaboration du plan de formation du bureau, s'assurer de la mise en œuvre du plan de formation.

b) Provety unit

L'unit de pauvreté appuie le bureau en matière de conception des documents sur la lutte contre la pauvreté, supervise la mise en œuvre et la suivi des activités du bureau pour lutter contre la pauvreté, participé aux travaux de réflexions, séminaires, réunions de travail en rapport avec la lutte contre la pauvreté.

6. DDR (Opération)

Représentant résident adjoint, chargé des opérations. Il s'occupe des finances et de l'administration.

a) Le Finance

Elle a pour charge le paiement sur base des requêtes reçues du PNUD, Agences du SNU et projets, suivi de tous les budgets sous la charge du PNUD, le conseil en matière des finances, des règles et procédures liées aux tracasseries financières.

b) L'administration

Elle s'occupe de la situation contractuelle du personnel local géré par le PNUD (recrutement, renouvellement de contrat ; de diverses allocations et droits du personnel, prime, salaire, congé...), des conseils en matières de gestion du personnel, business center (centre d'affaires) est en voie d'être crée.

Section II. Le PNUD en RDC⁵

II.1. Historique et fonctionnement

Le PNUD intervient en République Démocratique du Congo depuis les années 60. Les apports en ressources financières atteignent à ce jour plus de 150 millions de dollars américains. Le plan cadre d'Assistance des Nations pour le Développement (UNDAF) a été réaménagé à partir des années 90 pour prendre en compte le contexte changeant de la RDC. C'est ainsi que celui-ci qui couvre la

⁵ <http://ww.cd.undp.org>

période 2003-2005 et qui s'intitule « sortie de crise » est centré sur les actions de réhabilitation, de reconstruction et de paix.

Compte tenu contexte sociopolitique, le PNUD-RDC a recentré ses activités autour de trois principaux axes :

- La promotion de la bonne gouvernance démocratique ;
- L'éradication de la pauvreté
- La prévention et les activités de sortie de crise.

Pour la période 2004-2005, les activités du bureau sont focalisées sur cinq points majeurs : le programme DDR (Désarmement, démobilisation, réinsertion) pour lequel le bureau est chef de file en ce qui concerne les forces congolaises. Le volet protection, réinsertion et reclassement des déplacés de guerre est aussi pris en compte pour permettre à cette catégories de la population de s'intégrer dans le circuit de développement pouvant lui garantir un lendemain meilleur. Le bureau a aussi centré ses efforts et moyens sur le programme de lutte contre le SIDA et ses conséquences. Stopper la propagation du VIH/SIDA et inverser la tendance actuelle de prévalence en RDC reste le cheval de bataille du PNUD pour vaincre la pauvreté. Le programme de renforcement des capacités a aussi bénéficié d'une attention soutenue et particulière.

Son volet réforme de la fonction publique devra donner lieu à une administration congolaise forte gage d'une bonne gouvernance administrative. Le développement communautaire fait aussi partie des priorités du bureau. Pour sauvegarder les acquis du projet « 4k » (projet d'appui aux producteurs agricoles dans les provinces du Katanga, Kinshasa et les deux Kasai) qui a contribué à améliorer la sécurité alimentaire des populations des provinces cibles. Un autre projet est mis sur pied à l'Est de la RDC en collaboration avec la FAO. Des activités dans le domaine de micro-finance ont aussi bénéficié d'un appui considérable.

L'année 2004 est également une année des défis en ce qu'il faudra appuyer la RDC pour préparer les élections, et jeter les

bases durables pour un passage des activités de substance à celles de développement, à côté des activités classiques du bureau.

II.2. Modes d'exécution

La mise en œuvre de l'appui du PNUD aux projets et programmes du gouvernement congolais est assurée de trois manières :

1. L'exécution par agence spécialisée

Dans ce cas, la FOA, l'OMS, l'UNESCO, le BIT, l'UNOPS, l'UNDESA exécutent les projets du PNUD. C'est le cas du projet « reformer des stratégies communautaire (REDESCO) » qui avec un budget global de 2.853.849 dollars américains⁶, se donne la mission d'appuyer les communautés de base de la partie Est de la RDC (Province Orientale, Nord et Sud Kivu), dans une dynamique participante, à travers leurs propres initiatives.

A l'Ouest de la RDC le projet « Renforcement des capacités communautaires dans les provinces du Bandundu et du Bas-Congo (2B) » contribue à l'allégement de la pauvreté à travers l'appui aux organisations paysannes et à l'amélioration du cadre de vie des populations de ce coin.

2. L'exécution nationale

Dans ce cas l'exécution du projet ou programme est confié au service gouvernement tel un ministère, une régie et autres.

C'est le cas du projet « appui au Programme National d'Urgence de Renforcement des Capacités (APNURC) avec un budget global de 3.563.795\$ USD.⁷Ce projet permet au gouvernement de disposer d'une capacité minimale en gestion de développement, notamment au niveau de la préparation, la négociation et la mise en œuvre des stratégies de reconstruction nationale. Le PNUD finance également les activités de lutte contre le VIH/SIDA et les IST à

⁶ [Http://www.cd.cnds.org](http://www.cd.cnds.org)

⁷ Idem

travers le projet « appui au programme national de lutte contre le SIDA » pour un budget de 1.135.872 dollars⁸. Enfin avec un budget de 1.600.000 dollars, le PNUD à travers le projet « appui aux combattants blessés de guerre » finance les activités de démobilisation, réinsertion dans la vie civile productive des ex-combattants blessés de guerre afin de favoriser la consolidation de la paix et la normalisation de la vie politique et socio-économique.

3. L'exécution directe

Dans ce cas, le PNUD exécute lui-même le projet. C'est dans ce cadre qu'il finance le projet « appui à la reconstruction et au développement de l'Ituri » pour favoriser la restauration d'un environnement favorable au développement humain en Ituri où la population est affectée par les conflits internes.

Les organisations de la société civile (ONG et associations) participent également à la mise en œuvre des projets en qualité de bénéficiaire de l'appui du PNUD ou encore d'agents de réalisation ou d'exécution des certaines voltes de cet appui.

Le PNUD privilégie dans ses interventions des recherches de complémentaires et de synergies avec les interventions des autres partenaires pour un meilleur impact sur terrain.

II.3. Les activités du PNUD en RDC

3.1. Pour la lutte contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté constitue l'un des domaines de concentrations de l'action du PNUD en RDC qui considéré comme l'un des pays le plus pauvres du monde malgré ses énormes potentialités. Le PNUD est le conseiller du gouvernement congolais en matière de développement durable. Il appui l'élaboration des stratégies, des politiques et programmes, soutient directement les communautés de base afin de renforcer leurs capacités.

⁸ Ibidem

L'objectif principal des interventions du PNUD au cours de la période 2006-2007 est le renforcement des capacités durables, de mise en œuvre des initiatives locales de résistance contre la pauvreté et d'accélération des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Ces interventions dans le domaine de lutte contre la pauvreté en RDC se situent à deux niveaux :

- A. Un appui à la formulation des documents politiques et des stratégies du gouvernement dans divers secteurs ;
- B. Un appui à la mise en œuvre des projets et programmes du gouvernement en matières de lutte contre la pauvreté.

A ce titre et compte tenu de la vulnérabilité des populations et des communautés locales, le programme de lutte contre la pauvreté s'articule autour de trois grandes axes d'interventions à savoir :

- Le relèvement communautaire ;
- La gestion durable des ressources environnementales ;
- Et la lutte contre le VIH/SIDA et autres pandémies.

3.2. Pour la bonne gouvernance

Le PNUD est le partenaire neutre de tous les acteurs de développement. Il développe un plaidoyer pour la promotion de la bonne gouvernance, notamment à travers des publications telles que le Rapport National de Développement humain durable (RNDH) et des débats publics. Il appui, en outre, la mise en œuvre du Programme de Renforcement des Capacités (PNRC) formulé par le pilotage de l'économie, vise à améliorer le pilotage, la gestion des finances publiques, la livraison des biens et services publics de base, la bonne gouvernance administrative et judiciaire, et l'appui aux organisations de la société civile.

En matière de Genre, le PNUD appuie le gouvernement dans la mise en place du programme nationale pour la promotion de la femme congolaise (PNPPC).

Avec l'ouverture du bureau Kinshasa, le PNUD entend s'allier à l'UNIFEF (Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme) pour renforcer des stratégies d'intervention afin d'assurer la promotion de la femme congolaise à tous les niveaux.

3.3. Pour la sortie de crise

L'appui du PNUD se concentre sur le renforcement des capacités de gestion de crise, les efforts de reconstruction au niveau communautaire, la réhabilitation des infrastructures de base (écoles, dispensaires, ports, ... et le financement des initiatives de sortir de crise, notamment des activités génératrices des revenus, en particulier au profit des femmes. Nombre de ces projets « renforcement des stratégies communautaires » (REFESCO), qui a permis la redynamisation des mécanismes de développement communautaire dans la partie Est de la RDC (Province Orientale, Nord et Sud Kivu) à travers la mobilisation de fonds, la réhabilitation des ports, des écoles, centres de santé et puits d'eau potable.

Le PNUD est aussi chef de file du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) en RDC. Il assure la demande du gouvernement congolais, la coordination de l'appui de la communauté internationale en faveur du DDR. C'est dans cette optique qu'il coordonne les efforts du système des Nations Unies qui accompagne le gouvernement dans l'élaboration du programme national (DDR)/forces congolaises. Un des voltes du processus DDR est le projet d'appui aux ex-combattants blessés de guerre élaboré par le gouvernement avec l'appui du PNUD et exécute par le fonds social.

Le PNUD s'engage dans les activités de plaidoyer étendu sur les thèmes de pauvreté. Son rapport mondial de développement humain, publié chaque année, est un outil de référence. Il appui

également le gouvernement dans la suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le représentant résident du PNU est le coordonateur résident humanitaire des activités opérationnelles du système des Nations Unies dans le pays. Cette collaboration permet de maximiser l'utilisation des ressources provenant des Nations Unies ou disponibles au titre d'aide internationale.

Le PNUD qui est une institution des Nations Unies prône le changement et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources nécessaires aux populations pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

3.4. Pour l'énergie et l'environnement

Un accent particulier sera mis sur la gestion et la conservation de la biodiversité qui favorise :

- La valorisation durable et économique de ressources forestières et halieutiques ;
- Le développement des initiatives de conservation communautaires ;
- L'intégration systématique des aspects de gestion durable des ressources environnementales dans le projet et programmes du PNUD.

Au niveau de la conservation de la biodiversité, le PNUD soutient plusieurs activités :

- La réhabilitation des aires protégées, notamment à travers la mise en place d'un environnement, législatif, financier, institutionnel et social favorable à la réhabilitation des 64 aires protégés de la RDC et la mise en place d'un processus à long terme de réhabilitation de ces aires protégés ;
- L'approbation par les fonds mondial de l'environnement au démarrage du projet de gestion durable de lac Tanganyika à travers le programme régional pour

- l'aménagement intégral du lac Tanganyika dont le financement est devenu opérationnel depuis 2006 ;
- La gestion du bassin du fleuve Congo et de la mise en place d'un mécanisme durable de financement de la biodiversité, tout cela dans le cadre de la convergence sous-région qui consacre une vision commune pour les forêts de l'Afrique centrale développés par le COMIFAC (Commission des Forêts de l'Afrique Central) qui prône une gestion durable et concertée des ressources forestières pour la bien-être des populations et pour la sauvegarde de l'environnement mondial ;
 - La lutte contre le changement climatique à travers la mise en place d'un plan d'alerte aux efforts néfastes des changements climatiques ;
 - La dimension égalité de genre prendra en compte l'importance de la reconnaissance autant des rôles des hommes que ceux des femmes dans la gestion de l'environnement, plus particulièrement ceux des femmes.